

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Pyrénées-Orientales
Commune de Montesquieu-des-Albères



INFORMATION A LA POPULATION

A compter du 1^{er} septembre 2022 la mairie et l'agence postale communale seront ouvertes au public aux horaires suivants :

- Lundi : de 9h à 12h et de 14h30 à 17h.
- Mardi : de 9h à 12h et de 14h30 à 17h.
- Mercredi : de 9h à 12h.
- Jeudi : de 9h à 12h et de 14h30 à 17h.
- Vendredi : de 9h à 12h et de 14h30 à 17h.

Fait à Montesquieu-des-Albères, le 29 août 2022.

Le Maire,
Huguette PONS

